

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2010

LOI DE FINANCES POUR 2011 - (n° 2824)
(Seconde partie)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II - 352

présenté par
M. Martin-Lalande, rapporteur spécial
au nom de la commission des finances

ARTICLE 48**État B****Mission "Médias, livre et industries culturelles"**

- I. – Supprimer le programme « Presse, livre et industries culturelles ».
- II. – Ajouter les programmes « Presse », « Livre et lecture », « Industries culturelles ».
- III. – En conséquence modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse, livre et industries culturelles	0	695 852 418
Contribution à l'audiovisuel et à la diversité radiophonique	0	0
Action audiovisuelle extérieure	0	0
Presse	422 029 375	0
Livre et lecture	247 818 970	0
Industries culturelles	26 004 073	0
TOTAUX	695 852 418	695 852 418
	0	

SOLDE	
--------------	--

IV. – En conséquence, modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse, livre et industries culturelles	0	699 352 418
Contribution à l'audiovisuel et à la diversité radiophonique	0	0
Action audiovisuelle extérieure	0	0
Presse	420 529 375	0
Livre et lecture	252 818 970	0
Industries culturelles	26 004 073	0
TOTAUX	699 352 418	699 352 418
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet du présent amendement est de clarifier, autant que faire se peut et dans les limites imposées par la LOLF, l'architecture budgétaire relative aux médias telle que modifiée dans le cadre du présent projet de loi de finances.

Sans opérer aucune modification quant au montant des crédits de la mission ou quant à leur répartition entre les différentes politiques publiques concernées, l'amendement propose de :

– supprimer le programme Presse, livre et industries culturelles ;

– recréer l'ancien programme Presse regroupant d'une part les crédits relatifs aux abonnements de l'État à l'AFP, et d'autre part les dotations budgétaires afférentes aux aides à la presse ;

– créer un programme dédié au livre et à la lecture ;

– créer un programme spécifique Industries culturelles.